

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2001 B 00594 Numéro SIREN : 440 237 667 Nom ou dénomination : SAS HYPER GRASSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001119

SAS HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros

Siège social : 59 chemin de l'Orme

06130 GRASSE

R.C.S. GRASSE 440 237 667

COMPTES CONSOLIDES

31 mai 2016

Certifiée conforme
Le Président



I – BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

1 - BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

BILAN ACTIF	31.05.2016	31.05.2015
	Net	Net
Ecart d'acquisition	2 836 600	3 023 181
Immobilisations incorporelles	332 782	369 314
Immobilisations corporelles	55 875 378	48 026 992
Immobilisations financières	1 310 233	1 394 262
Titres mis en équivalence	540 153	546 144
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	60 895 146	53 359 893
Stocks et en-cours	4 663 798	4 232 004
Clients et cptes rattachés	141 348	262 449
Autres créances et cptes de régul (1)	4 721 439	2 023 951
Valeurs mobilières placement	245 000	150 000
Disponibilités	5 783 704	4 678 433
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	15 555 289	11 346 837
TOTAL ACTIF	76 450 435	64 706 730

BILAN PASSIF	Exercice 31.05.2016	Exercice 31.05.2015
Capital	39 401	40 000
Réserves consolidées	5 698 140	4 191 543
Résultat consolidé	1 797 808	1 509 335
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	7 535 349	5 740 878
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	0	0
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (2)	2 286 564	2 598 646
Emprunts et dettes financières	54 578 386	44 186 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 087 358	5 844 194
Autres dettes et comptes de régularisation	5 962 778	6 336 359
TOTAL DETTES	66 628 522	56 367 206
TOTAL PASSIF	76 450 435	64 706 730
(1) Dont Impôts différés Actif :	0	0
(2) Dont Impôts différés Passif :	1 943 214	2 121 346

2 - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Exercice 31.05.2016	Exercice 31.05.2015
Chiffre d'affaires	84 616 451	80 922 668
Autres produits d'exploitation	333 879	550 015
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	84 950 330	81 472 683
Achats consommés	64 403 955	61 478 027
Charges de personnel	9 087 374	8 477 732
Autres charges d'exploitation	4 361 630	4 382 534
Impôts et taxes	1 615 810	1 512 622
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	1 710 822	2 087 304
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	81 179 591	77 938 219
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 770 739	3 534 464
Charges et produits financiers	-889 808	-780 780
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	2 880 931	2 753 684
Charges et produits exceptionnels	-104 990	-8 783
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	2 775 941	2 744 901
Impôts différés	-178 132	-72 199
Impôts sur les résultats	1 046 431	1 196 496
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 907 642	1 620 604
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	74 008	73 743
Dotations/Reprises des amortiss des écarts d'acquisition	186 581	186 581
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 795 069	1 507 766
Intérêts minoritaires	-2 739	-1 569
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	1 797 808	1 509 335
RESULTAT PAR ACTION GROUPE	5	3 773
NOMBRE D'ACTIONS SOCIETE MERE	394 005	400

II – ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

**** ANNEXE ****

ETABLIE EN CONFORMITE AVEC

**LA LOI DU 3 JANVIER 1985 ET
LE DECRET D'APPLICATION DU 17 FEVRIER 1986**

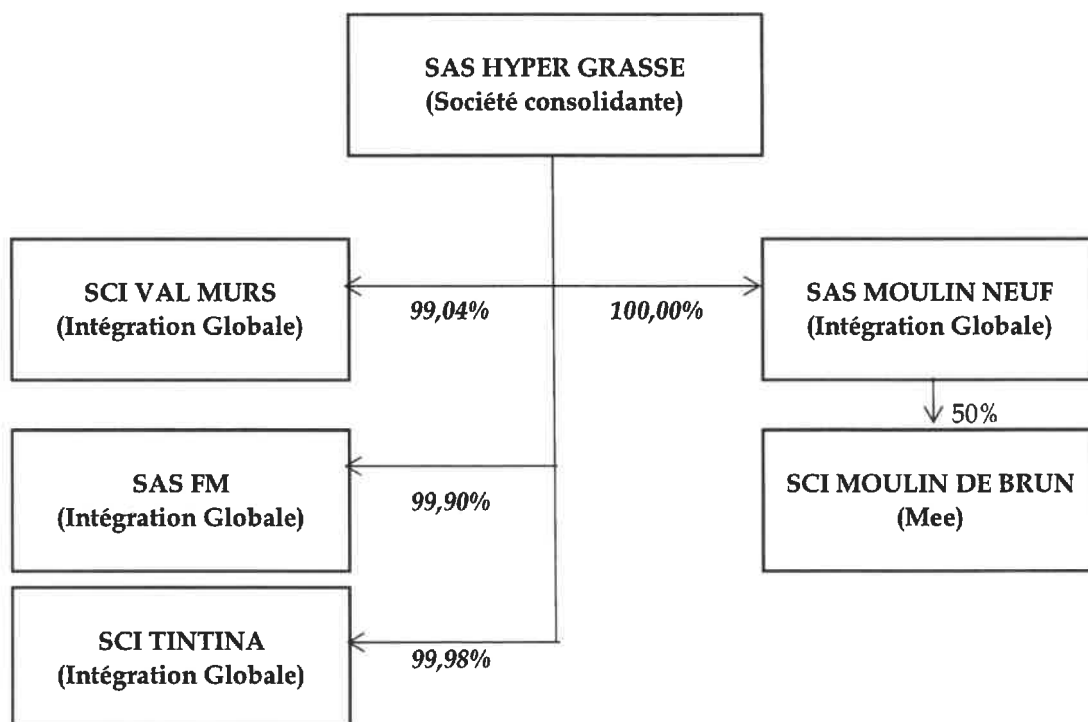
LE REGLEMENT CRC 99-02

- 1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION
- 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION
- 3 – EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN
ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS
- 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**** A N N E X E ****

1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

*** Organigramme du groupe au 31.05.2016**



*** Entreprises consolidées**

Le groupe HYPER GRASSE est composé de 6 sociétés :

- La Société par Actions Simplifiée HYPER GRASSE, société mère du groupe, dont le siège social est 59 chemin de l'Orme 06130 Grasse.
N° Siret : 440237667000025
- La Société par Actions Simplifiée MOULIN NEUF, filiale à 100 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 59 chemin de l'Orme 06130 Grasse.
N° Siret : 43953822400015

** A N N E X E **

- La Société Civile Immobilière MOULIN DE BRUN, filiale à 50 % de MOULIN NEUF, dont le siège social est 770 rue Alfred Nobel 34000 Montpellier.
N°Siret : 43385052600024
- La Société Civile Immobilière VAL MURS, filiale à 99,04 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 1 750 Chemin Saint-Bernard, 06220 Vallauris.
N° Siret : 51755328500035
- La Société par Actions Simplifiée FM, filiale à 99,90 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 59 chemin de l'Orme 06130 Grasse.
N°Siret : 75184900100019
- La Société civile immobilière TINTINA, filiale à 99,98 % de HYPER GRASSE, dont le siège social est 546 chemin des Horts de la Salle 06250 Mougins.
N°Siret : 79250956400011

*** Justification des exclusions du périmètre au 31.05.2016**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ont été consolidées.

*** Détentions et méthodes de consolidation retenues au 31.05.2016**

Sociétés	% d'intérêt groupe	% de contrôle	Date de clôture N	Durée de l'exercice	Date de clôture N-1	Durée de l'exercice N-1
SAS HYPER GRASSE	Société mère	Société mère	31-mai-16	12 mois	31-mai-15	12 mois
SAS MOULIN NEUF	100.00 %	100.00 %	31-mai-16	12 mois	31-mai-15	12 mois
SCI MOULIN DE BRUN	50.00 %	50.00 %	31-déc-15	12 mois	31-déc-14	12 mois
SCI VAL MURS *	99.04 %	99.04 %	31-mai-16	12 mois	31-mai-15	12 mois
SAS FM	99.90 %	99.90 %	31-mai-16	12 mois	31-mai-15	12 mois
SCI TINTINA **	99,98%	99,98%	31-mai-16	12 mois	31-mai-15	12 mois

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de la société MOULIN DE BRUN consolidée par la méthode de la mise en équivalence.
Le pourcentage de contrôle du groupe dans cette société est de 50 % et la société est détenue par ailleurs à 50% par un autre associé.

* Pour les besoins des comptes consolidés, les sociétés SCI VAL MURS et SCI TINTINA qui clôturent leurs comptes au 31 décembre, sont consolidées sur la base d'une situation intermédiaire établie au 31 mai.

**** A N N E X E ****

2 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et du décret d'application du 17 février 1986 et selon les règles et principes du Plan Comptable Général. Les présents comptes tiennent compte des changements induits par l'application du règlement CRC 99-02.

Toute dérogation doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information. Dans ce cas, la présente annexe précisera les options retenues.

1.2. Méthodes d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

- actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'ensemble des éléments d'actifs corporels et incorporels est déprécié par un amortissement linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens.

Le plan d'amortissement retenu pour le groupe est :

Usufruit (immobilier) :	21 ans
Concessions, brevets, licences :	1 à 4 ans
Constructions et agencements constructions :	8 à 40 ans
Matériel et outillage :	5 à 10 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	4 à 8 ans

**** A N N E X E ****

- Ecart de première consolidation

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de Moulin Neuf.

La prise de contrôle de la société MOULIN NEUF par le groupe est intervenue le 27 décembre 2010 par l'acquisition de 105 actions supplémentaires, le groupe en détenant préalablement 127 actions acquises en septembre 2006.

La prise de contrôle a été analysée sur la base de comptes intermédiaires à cette date et retraités conformément aux méthodes comptables retenues par le groupe.

Cette opération a conduit à dégager un écart de première consolidation se décomposant en :

- un écart d'évaluation de 7 141 503 € relatif à l'immeuble figurant à l'actif de la société et amorti sur 20 ans. Cet écart génère un impôt différé passif de 2 380 501 €.
- Un écart d'acquisition de 548 693 € amorti sur 20 ans à compter du 1.01.2011.

Le 1^{er} juin 2011, le groupe a acquis un lot complémentaire de 150 actions, de sorte que le groupe détient désormais la totalité des actions composant le capital social de la société MOULIN NEUF.

Cette acquisition complémentaire, portant la participation du groupe dans la société à 100%, a conduit à dégager un écart d'acquisition complémentaire de 2 196 606 € amorti sur 20 ans à compter du 1^{er} juin 2011.

✓ Constatés lors de la prise de contrôle de VAL MURS

La prise de contrôle de la société VAL MURS par le groupe est intervenue le 27 avril 2012 par l'acquisition de 99,04 % des parts sociales de la société.

La prise de contrôle a été analysée sur la base de comptes intermédiaires établis au 31 mai 2012 et retraités conformément aux méthodes comptables retenues par le groupe. La société ne contribue pas au résultat de l'exercice clos le 31 mai 2012.

Cette opération a conduit à dégager un écart de première consolidation se décomposant en :

- un écart d'évaluation de 1 500 000 € relatif au terrain figurant à l'actif de la société. Cet écart génère un impôt différé passif de 500 000 €.
- Un écart d'acquisition de 986 279 € amorti sur 20 ans à compter du 1^{er} juin 2012.

** A N N E X E **

✓ Synthèse des écarts de première consolidation

<u>Ecart d'acquisition</u>	MOULIN NEUF	VAL MURS	TOTAL
Ecart d'acquisition N (Valeur brute)	2 745 299	986 279	3 731 578
Amortissement au 31/05/2015	- 560 491	- 147 906	- 708 397
Dot et reprises exercice 2015/16	- 137 265	- 49 316	- 186 581
VNC au 31/05/2016	2 047 543	789 057	2 836 600

<u>Ecart d'évaluation</u>	MOULIN NEUF	VAL MURS	TOTAL
Actifs immobiliers			
Ecart d'évaluation s/ terrain	0	1 500 000	1 500 000
Ecart d'évaluation s/ bâtiment	7 141 503	0	7 141 503
Amortissement au 31/05/2015	-1 577 082	0	-1 577 082
Dotation exercice 2015/16	-357 075	0	-357 075
VNC au 31/05/2016	5 207 346	1 500 000	6 707 346

**** ANNEXE ****

- Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'acquisition net facturé majoré des frais accessoires sur achats.

- Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

- Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale et les valeurs mobilières de placement enregistrées conformément aux règles édictées par le Plan Comptable.

- CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 306 286 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture et relatif à la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2016, sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2015 imputé sur l'impôt société est de 276 734 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, et au renforcement de son fonds de roulement, par la mise en réserves du résultat dégagé dans l'exercice.

**** ANNEXE ****

2. Principes et modalités de consolidation

2.1. Méthodes de consolidation

- Toutes les sociétés du groupe HYPER GRASSE ont été consolidées par intégration globale à l'exception de la société MOULIN DE BRUN consolidée par la méthode de la mise en équivalence.
- La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture de la société mère à savoir le 31 mai 2016.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
La méthode retenue est la méthode du report variable.
Le taux d'imposition actuel est de 33 1/3%.
Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation.
 - Existence de déficits fiscaux reportables

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels

A - Retraitements d'homogénéité

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.

Les sociétés consolidées appliquent des méthodes comparables et n'ont pas été retraitées.

B - Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements des comptes consolidés.

C - Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes inter-sociétés.

D - Application des normes de consolidation pour le crédit-bail

Les règles applicables aux comptes consolidés préconisent l'inscription du bien à l'actif pour sa valeur brute et la constatation de la dette résiduelle au passif ainsi que la reconstitution d'un plan d'amortissement conforme au bien financé et la ventilation des redevances entre amortissements et intérêts. En application de cette règle, les opérations de crédit-bail ont fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées.

**** ANNEXE ****

3 – EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

1. Immobilisations et amortissements :

Les variations des éléments d'actif immobilisé, amortissements et provisions sur actif immobilisé sont présentées en partie 4. Informations complémentaires.

2. Titres de participation non consolidés

La liste des participations et la valeur nette comptable des titres détenus sont présentées en partie III. Détail des comptes.

** ANNEXE **

3. Capitaux propres consolidés

Le tableau de variation des capitaux propres groupe présente les variations ayant affecté ces comptes.

	Capital	Réserves Groupe	Résultat	Autres	TOTAL
Capitaux propres N-2	40 000	2 386 638	1 807 119	-648	4 233 109
Affectation résultat précédent		1 807 119	-1 807 119		
Distribution de dividende					
Résultat consolidé exercice			1 509 335		1 509 335
Pertes des minoritaires par le groupe (*)				-1 569	-1 569
Capitaux propres groupe N-1	40 000	4 193 757	1 509 335	-2 217	5 740 878
Affectation résultat précédent		1 509 335	-1 509 335		
Distribution de dividende					
Résultat consolidé exercice			1 797 808		1 797 808
Diminution du capital	-599				-599
Pertes des minoritaires par le groupe (*)				-2 739	-2 739
Capitaux propres groupe N	39 401	5 703 092	1 797 808	-4 956	7 535 349

	Réserves minorit.	Résultat minorit.	Autres	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	3 744	-4 392	648	
Affectation du résultat N-2	-4 392	4 392		
Résultat consolidé exercice		-1 569		-1 569
Autres mouvements et reprise des pertes des minoritaires par le groupe (*)			1 569	1 569
Intérêts minoritaires N-1	-647	-1 569	2 217	
Affectation du résultat N-1	-1 569	1 569		
Résultat consolidé exercice		-2 739		-2 739
Autres mouvements et reprise des pertes des minoritaires par le groupe (*)			2 739	2 739
Intérêts minoritaires N	-2 216	-2 739	4 953	

(*) Cas particulier des intérêts minoritaires négatifs

Le paragraphe 270 du Règl. 99-02 reprenant l'ancien PCG Conso n°241-e stipule que les intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires "sauf si les minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes". Dans le cas présent, les pertes des sociétés FM et VALMURS et TINTINA revenant aux minoritaires ont été rattachées au groupe pour la partie excédant les réserves.

** ANNEXE **

4. Provisions

	Solde ouverture	Variation périmètre	Augment. Dotations	Diminut Reprises	Solde N
Provisions pour risques & charges					
Provisions pour risques	224 729			133 950	90 779
Provisions pour impôts	252 571				252 571
Provisions pour charges					
Total I	477 300			133 950	343 350
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			83 100		83 100
Stocks et en-cours					
Comptes clients	8 275				8 275
Autres provisions pour dépr.					
Total II	8 275		83 100		91 375

Dont dotations et reprises - d'exploitation

0 133 950

- financières

83 100

0

- exceptionnelles

0

0

Contrôle fiscal en cours :

Notre société a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur la réduction d'impôt mécénat des exercices clos du 31 mai 2010 au 31 mai 2012.

Ce contrôle a débuté le 19 janvier 2013 et nous avons reçu le 6 août 2013, une proposition de rectification remettant en cause une partie de la réduction d'impôt mécénat, et ce, à hauteur de 245 014 €.

Nous avons contesté ce redressement et avons sollicité la saisine de la Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires qui s'est déclarée incompétente. L'avis de mise en recouvrement adressé à notre société le 17 août 2015 fait l'objet d'une provision comptabilisée (dans la rubrique impôts sur les sociétés) dans l'exercice pour un montant de 252 571 € (intérêts de retard compris pour 7 558 €).

Notre société entend poursuivre la procédure et contester ce redressement. A ce titre, la société HYPER GRASSE a saisi, fin septembre 2015, l'administration fiscale d'une réclamation contentieuse avec demande de sursis de paiement.

5. Emprunts et dettes financières :

- Ventilation des dettes financières par échéances (en partie 4.)
- Financements par crédit-bail : cf. détail des comptes

**** A N N E X E ****

6. Effectifs

- Cadres :	5
- Agents de maîtrise et techniciens :	24
- Employés :	216

7. Engagements hors bilan et garanties données

- Engagements financiers :

- Intérêts restant à courir sur emprunts :	pour mémoire
- Avals, cautions et garanties :	17 133 458 €

Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, le groupe s'est portée caution en sa qualité de parrain de certains centres E.LECLERC. Le détail est donné dans l'annexe des comptes sociaux de chacune des sociétés concernées.

- Sûretés réelles consenties :

Nantissement du fonds de commerce au profit des banques BFCC, BPI, B.E.C.M.E , EDEL en garantie des emprunts.

Montant des dettes garanties : 4 761 390 €

Hypothèque sur un ensemble immobilier, terrains et bail à construction, sis Chemin de l'Orme au profit des banques BFCC, Banque de l'Economie, Crédit Lyonnais, CEPME, BPI et le Crédit Coopératif.

Montant des dettes garanties : 11 269 997 €

Hypothèque sur un ensemble immobilier sis Chemin Saint Bernard, Vallauris (06) au profit des banques BPI, CIC et Crédit Coopératif.

Montant des dettes garanties : 24 818 083 €

8. Autres informations

- Rémunération des dirigeants

Non applicable

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

(Articles R. 123-198 et R.233-14 du Code de commerce)

Honoraires facturés au titre du contrôle légal (HT) :	30 275 €
Honoraires facturés au titre des autres contrôles (HT) :	0 €

** A N N E X E **

9. Fiscalité différée :

- Détail du solde d'impôt différé comptabilisé :

	Base	Impôt diff.
Ecart d'évaluation net	- 6 707 346€	
<i>Dont Val Murs :</i>	<i>1 500 000 €</i>	
<i>Dont Moulin Neuf :</i>	<i>5 207 346 €</i>	
Décalages temporaires fiscaux :	663 115 €	
<i>Dont Participation :</i>	<i>411 134 €</i>	
<i>Dont taxes déd N+1 :</i>	<i>251 981 €</i>	
Déficit FM (01.01 au 31.05.16)	2 583 €	
Résultats TINTINA -VALMURS (01.01 au 31.05.16)	199 686 €	
Frais d'acquisition sur titres		
Restant à déduire	16 254 €	
Retraitement crédit bail :	- 3 929 €	

	- 5 829 637 €	
Taux d'impôt N	x 33.33%	
Impôt différé Passif		- 1 943 214 €

** ANNEXE **

- Variation des impôts différés :

	Base	Impôt diff.
Impôt différé N-1 :	6 364 033	2 121 346
Impôt différé N :	5 829 642	1 943 214
	-----	-----
Variation de l'exercice	- 534 391	- 178 132

- Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés

Résultat net de l'ensemble consolidé :	1 795 069
Avant amort. Des écarts d'acquisition :	186 581
Décalages permanents : (y compris CICE)	- 114 425
Impôt exigible :	1 046 432
Impôt différé de l'exercice :	- 178 132

Résultat base IS : **2 735 525**

x 33.33%

IS période (33.33%) : 911 842

Rapprochement avec l'impôt comptabilisé :

Impôt sur les bénéfices exigible (33.33%)	1 046 432
Hors contribution 3.3% et crédit d'impôt :	43 542
Impôt différé de l'exercice :	- 178 132

Impôt de l'exercice : **911 842**

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2011, la société SAS HYPER GRASSE a opté pour le régime d'intégration fiscale.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Liste des sociétés membres du groupe fiscalement intégré :

SAS Hyper Grasse : société mère

SAS Moulin Neuf : société filiale

SAS FM : société filiale

**** ANNEXE ****

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Détail du bilan Actif
- Détail du bilan Passif
- Détail du compte de résultat
- Tableau de variations des immobilisations, amortissements et provisions sur actif immobilisé
- Tableau de variation des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Tableau des flux de trésorerie consolidé du groupe

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

BILAN DETAILLE ACTIF	31.05.2016			31.05.2015
	Brut	Amort-prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Ecarts d'acquisition	3 731 578	894 978	2 836 600	3 023 181
Frais d'établissement				
Frais rech. & développement				
Concessions, brevets, licences	76 945	75 909	1 036	
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	788 923	457 177	331 746	369 314
Av. et acptes s/immob.incorp.				
Terrains	15 767 930	428 557	15 339 373	14 653 371
Ecart d'évaluation Val Murs	1 500 000		1 500 000	1 500 000
Constructions	25 441 233	12 794 423	12 646 810	13 405 716
Ecart d'acquisition Moulin Neuf	7 141 503	1 934 157	5 207 346	5 564 421
Inst.techn. mat.& outillage	2 334 506	2 043 349	291 157	255 358
Autres immob. corporelles	3 498 092	2 638 450	859 642	1 089 341
Immobilisations corp en crédit-bail	1 128 050	1 074 925	53 125	178 125
Immob. corporelles en cours	19 977 925		19 977 925	11 380 660
Av. et acptes sur immob.corp.				
Titres mis en équivalence	540 153		540 153	546 144
Titres non consolidés et créances	27 840		27 840	11 087
Autres immo financ.	1 365 493	83 100	1 282 393	1 383 175
TOTAL (I)	83 320 171	22 425 025	60 895 146	53 359 893
Matières premières et autres	42 182		42 182	39 210
Marchandises	4 621 616		4 621 616	4 192 794
Av. et acomptes versés				
Créances clients et cptes ratt.	149 623	8 275	141 348	262 449
Autres créances	4 278 838		4 278 838	1 561 222
Impôts différés actif				
Capital sousc.app.non versé				
Actions propres				
Titres de placements	245 000		245 000	150 000
Disponibilités	5 783 704		5 783 704	4 678 433
Charges constatées d'avance	442 601		442 601	462 729
TOTAL (II)	15 563 564	8 275	15 555 289	11 346 837
Chges à répartir (III)				
Primes de remb. des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à VI)	98 883 735	22 433 300	76 450 435	64 706 730

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

BILAN DETAILLE PASSIF	Exercice 31.05.2016	Exercice 31.05.2015
Capital	39 401	40 000
Primes		
Ecart de réévaluation		
Réserves consolidées	5 698 140	4 191 543
Réserves de conversion		
Résultat groupe	1 797 808	1 509 335
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	7 535 349	5 740 878
Intérêts minoritaires dans les réserves	-2 214	-645
Autres *	4 953	2 214
Intérêts minoritaires dans les résultats	-2 739	-1 569
TOTAL INTERETS MINORITAIRES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 535 349	5 740 878
Autres fonds propres		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques	343 350	477 300
Provisions pour charges		
Impôts différés passif	1 943 214	2 121 346
TOTAL (III)	2 286 564	2 598 646
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	54 139 084	43 451 274
Emprunts et dettes en crédit-bail	49 188	172 938
Découverts et concours bancaires courants		15 556
Emprunts et dettes financières divers	163 930	162 352
Intérêts courus sur dettes financières	215 209	236 830
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 087 358	5 844 194
Dettes fiscales et sociales	3 224 848	3 392 962
Autres dettes	1 267 182	116 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 466 423	2 822 250
Dettes groupe et associés	10 975	147 703
Produits constatés d'avance	4 325	4 325
TOTAL (IV)	66 628 522	56 367 206
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (1 à VI)	76 450 435	64 706 730

* Perte des minoritaires prise en charge par le groupe.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE Partie 1/2	Exercice 31.05.2016	Exercice 31.05.2015
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	84 616 451	80 922 668
Production stockée/immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	133 950	2 098
Transferts de charges	137 943	391 446
Autres produits	61 986	156 471
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	84 950 330	81 472 683
Achats de marchandises	64 668 715	61 270 461
Variations de stocks de marchandises	-428 822	87 966
Achats matières premières et autres approv	167 034	142 797
Variation de stock matières premières et autres approv	-2 972	-23 197
Autres achats et charges externes	4 328 367	4 316 947
Impôts et taxes et versements assimilés	1 615 810	1 512 622
Salaires	6 665 719	6 201 373
Charges sociales	2 010 521	1 888 359
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	411 134	388 000
Dotations amortissements d'exploitation	1 585 822	1 954 029
Dotations amortissements d'exploitation s/Crédit-bail	125 000	125 000
Dotations provisions d'exploitation		8 275
Autres charges	33 263	65 587
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	81 179 591	77 938 219
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	3 770 739	3 534 464
QP bénéfices sur opérations en commun		
QP pertes sur opérations en commun		
Produits financiers sur participations		
Produits des autres immob. financières	144 321	11 437
Produits financiers sur VMP et créances		10 694
Autres intérêts et produits assimilés	2 470	124
Reprises provisions financières		
Différences positives de change		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	146 791	22 255
Dotations provisions financières	83 100	
Intérêts et charges assimilées	953 015	802 405
Différences négatives de change		
Autres charges financières	484	630
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 036 599	803 035
2- RESULTAT FINANCIER	-889 808	-780 780
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	2 880 931	2 753 684

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE Partie 2/2	Exercice 31.05.2016	Exercice 31.05.2015
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	2 880 931	2 753 684
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	166 702	
Produits des cessions d'éléments d'actif	162 413	112 801
QP des subventions d'investissements virée au résultat		
Reprises des écarts d'évaluation		
Transferts de charges exceptionnelles	8 214	
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	337 329	112 801
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	231 519	5 840
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	162 413	115 744
Autres charges exceptionnelles	48 387	
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	442 319	121 584
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	-104 990	-8 783
Impôts exigibles sur les bénéfices	1 046 431	1 196 496
Impôts différés	-178 132	-72 199
5- RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 907 642	1 620 604
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	74 008	73 743
6- RESULTAT NET (Avant dot.& rep. des écarts d'acquisition)	1 981 650	1 694 347
Dotations/reprises des écarts d'acquisition & fonds commerciaux	186 581	186 581
QP des soc. mises en équiv. sur les dot/rep des écarts		
7- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 795 069	1 507 766
Part revenant aux intérêts minoritaires	-2 739	-1 569
8- RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	1 797 808	1 509 335

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

	Solde ouverture	Var de périmètre	Acquisit. Créations	Cessions M.H.Serv.	Virt poste à poste	Solde N
Ecart d'acquisition	3 731 578	0	0	0	0	3 731 578
Immob. incorporelles	864 644	0	1 224	0	0	865 868
Immob. corporelles	67 334 424	0	9 521 452	66 637	0	76 789 239
Immob. Financières	1 394 262	0	161 484	162 413	0	1 393 333
ACTIF IMMOB BRUT	73 324 908	0	9 684 160	229 050	0	82 780 018

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

	Solde ouverture	Var de périmètre	Dotations exercice	Reprises exercice	Sorties de périmètre	Solde N
Ecart d'acquisition	708 397	0	186 581	0	0	894 978
Immob. incorporelles	495 330	0	37 756	0	0	533 086
Immob. corporelles	19 307 432	0	1 673 066	66 637	0	20 913 861
Immob. Financières	0	0	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS	20 511 159	0	1 897 403	66 637	0	22 341 925

dont dotation aux amortissements d'exploitation

1 585 822

dont dotation aux amortissements exceptionnels

0

dont dotation aux amortissements d'exploitation s/CB

125 000

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS NETTES

	Solde ouverture	Var de périmètre	Variation val brutes	Variation dépréciat	Virt poste à poste	Solde N
		(+)	(+)	(-)	(-)	
Ecart d'acquisition	3 023 181	0	-186 581	0	0	2 836 600
Immob. incorporelles	369 314	0	-36 532	0	0	332 782
Immob. corporelles	48 026 992	0	7 848 386	0	0	55 875 378
Immob. Financières	1 394 262	0	161 484	162 413	0	1 393 333
ACTIF IMMOB NET	52 813 749	0	7 786 757	162 413	0	60 438 093

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	27 341		27 341
Prêts et autres immobilisations financières	253 592		253 592
De l'actif circulant			
Créances clients et cptes ratt.	149 623	160 301	
Autres créances	4 278 838	4 153 955	124 879
Impôts différés actif			
Groupe et associés			
Charges constatées d'avance	442 601	434 053	8 548
TOTAL I - ETAT DES CREANCES	5 124 654	4 748 309	387 019

	Montant brut	A un an au plus	+ d'un an - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit *	54 139 084	4 552 397	24 255 199	25 331 488
Emprunts et dettes crédit-bail	49 188	49 188		
Découverts et concours bancaires courants				
Emprunts et dettes financières divers	163 930	163 930		
Intérêts courus sur dettes financières	215 209	215 209		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 087 358	6 087 358		
Dettes fiscales et sociales	3 224 848	3 224 848		
Autres dettes	1 267 182	1 267 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 466 423	1 466 423		
Dettes groupe et associés	10 975	10 975		
Produits constatés d'avance	4 325	4 325		
TOTAL II - ETAT DES DETTES	66 628 522	17 041 835	24 255 199	25 331 488

**Concernant les emprunts relatifs à la société VAL MURS, les échéanciers d'emprunts ont été calculés à partir des informations connues à la date d'arrêter des comptes du groupe.*

Tableau des flux de trésorerie consolidés **Groupe HYPER GRASSE**

<i>Présentation en €</i>	31.05.2016	31.05.2015
TRESORERIE A L'OUVERTURE	4 812 877	3 926 779
Résultat net des entreprise intégrées	1 797 808	1 509 335
+ Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	-2 739	-1 569
+ Quote part des sociétés mise en équivalence	-74 008	-73 743
+ Dotations aux amortissements et provisions	1 980 503	2 518 181
- Reprise des amortissements et provisions	-133 950	-1 000
+ Dividendes reçus des sociétés en équivalence	80 000	80 000
+ Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	0	2 943
+ Variation des impôts différés	-178 132	-72 199
Capacité d'autofinancement	3 469 482	3 961 948
Variation des frais financiers	-21 621	-5 676
<u>Variation nette exploitation</u>		
<i>Var° de stock</i>	-431 794	64 769
<i>Var° des Créances d'exploit°</i>	-1 401 611	-732 387
<i>Var° des Dettes d'exploit°</i>	75 050	41 720
<u>Variation nette hors exploitation</u>		
<i>Var°des créances hors exploitation</i>	-1 194 904	15 779
<i>Var°des dettes hors exploitation</i>	1 012 760	-60 580
<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	20 128	51 851
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 941 992	-624 524
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	1 527 490	3 337 424
- Décaisst / acquisition immos incorporelles	-1 224	0
- Décaisst / acquisition immos corporelles	-9 521 452	-7 208 544
+ Variations des dettes s/ immobilisations	-1 355 827	2 175 279
+ Encaisst / cession d'immos corp et incorp	0	112 801
- Décaisst / acquisition immos financières	-161 484	-197 864
- Encaisst / cession immos financières	162 413	0
- Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	0	0
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	-10 877 574	-5 118 328
+ Variation de capital ou apports	-599	0
+ Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	0
+ Variations nette des comptes courants hors groupe	872	-56 239
+ Variations des dettes s/ titres	0	0
- Encaissements provenant d'emprunts	13 558 903	5 777 579
- Remboursement d'emprunts	-2 993 265	-3 054 338
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	10 565 911	2 667 002
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	1 215 827	886 098
TRESORERIE A LA CLOTURE	6 028 704	4 812 877

SAS HYPER GRASSE
Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros
Siège social : 59 chemin de l'Orme
06130 GRASSE
R.C.S. GRASSE 440 237 667

**RAPPORT DU CONSEIL DE PARRAINAGE
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**DECISIONS COLLECTIVES UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2016**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de la situation du Groupe, dont notre société est la société mère consolidante, au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

I. SITUATION ET EVOLUTION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

1. Activité et résultats de la Société et du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Nous vous rappelons que l'ensemble constitué par la société HYPER GRASSE et les sociétés LE MOULIN NEUF, MOULIN DE BRUN, VAL MURS, TINTINA et FM qu'elle contrôle dépassant deux des trois seuils définis par l'article R. 233-16 du Code de commerce, la société HYPER GRASSE, tête de groupe, est tenue d'établir et de publier des comptes consolidés, conformément aux articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

Nous vous présentons ci-après les comptes consolidés, établis selon les normes françaises applicables.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève au 31 mai 2016 à 84.616.451 euros contre 80.922.668 euros pour l'exercice précédent.

Les achats consommés s'élèvent à 64.403.955 euros contre 61.478.027 euros pour l'exercice précédent.

La masse salariale s'élève à 9.087.374 euros contre 8.477.732 euros pour l'exercice précédent.



Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 4.361.630 contre 4.382.534 euros au titre de l'exercice clos le 31 mai 2015.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1.615.810 euros contre 1.512.622 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte notamment :

- d'un résultat financier consolidé déficitaire de 889.808 euros contre un résultat financier consolidé déficitaire de 780.780 euros l'exercice précédent,
- d'un résultat exceptionnel consolidé négatif de 104.990 euros contre un résultat exceptionnel consolidé négatif de 8.783 euros pour l'exercice précédent,
- et d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 1.046.431 euros contre 1.196.496 euros l'exercice précédent,

le résultat net des sociétés intégrées s'établit, au 31 mai 2016, à 1.907.642 euros contre 1.620.604 euros pour l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition s'élevant à 186.581 euros au 31 mai 2016, le résultat net consolidé de l'exercice clos le 31 mai 2016 ressort à 1.795.069 euros contre un résultat net consolidé de 1.507.766 euros pour l'exercice clos le 31 mai 2015, la part du Groupe représentant 1.797.808 Euros.

2. Evolution récente et perspectives d'avenir

Le groupe entend poursuivre le développement commercial de l'hypermarché.

II. INFORMATIONS LEGALES

Comme les dispositions légales nous en font obligation, nous vous donnons ci-après un certain nombre d'informations :

Présentation des comptes

Les comptes consolidés au 31 mai 2016 du Groupe HYPER GRASSE sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et du décret d'application du 17 février 1986 et selon les règles et principes du Plan Comptable Général.

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de la société MOULIN DE BRUN consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Crédit d'impôt compétitivité emploi :

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du CICE correspondant à l'exercice pour un montant de 306.286 euros a été porté au crédit du compte 649 – charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, alors que le CICE théorique couru à la



date de clôture et relatif à la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2016 sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE 2015 imputé sur l'impôt société est de 276.734 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société et au renforcement de son fonds de roulement, par la mise en réserves du résultat dégagé dans l'exercice.

Contrôle fiscal en cours :

La société HYPER GRASSE a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur la réduction d'impôt mécénat des exercices clos du 31 mai 2010 au 31 mai 2012. Une proposition de rectification remettant en cause une partie de la réduction d'impôt mécénat à hauteur de 245.014 Euros a été adressée à la société HYPER GRASSE le 6 août 2013. Un avis de mise en recouvrement a été adressé le 17 août 2015 pour un montant de 252.571 Euros. La société HYPER GRASSE a saisi fin septembre 2015 l'administration fiscale d'une réclamation contentieuse avec demande de sursis à paiement.

Activité en matière de recherche et développement

Compte tenu de la nature des activités des sociétés membres du groupe, aucune activité spécifique en matière de recherche et de développement ne peut être signalée en tant que tel au cours de l'exercice écoulé.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société HYPER GRASSE et ses filiales ont poursuivi leur développement.

Au cours de l'exercice écoulé, la société HYPER GRASSE n'a pas rencontré de difficultés particulières autres que celles inhérentes à son activité et à celle de ses filiales.

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Au 31 mai 2016, les dettes financières nettes consolidées ressortent à 54.578.386 euros contre 44.186.653 euros pour l'exercice précédent.

Indications sur l'utilisation des instruments financiers

La Société n'utilise aucun instrument financier.

Le Président du Conseil de parrainage
M. Francis MASTIO



HYPER GRASSE
Société par actions simplifiée au capital de 39 400,50 €
59 chemin de l'Orme
06130 – GRASSE
N° SIRET : 440 237 667 00025

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 mai 2016

Cabinet Vilaine et Associés
6, Avenue Jacques Cartier
44800 SAINT-HERBLAIN

Claude RICCI
14 rue Dunoyer de Segonzac
06200 NICE

S.A.S. HYPER GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés
Exercice clos le 31 mai 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société HYPER GRASSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note intitulée « contrôle fiscal en cours » en page 16 concernant la provision pour charges vis-à-vis de l'administration fiscale.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes relatives à l'écart d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint-Herblain,
Le 17 novembre 2016



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Représenté par
Christian PALVADEAU

Fait à Nice,
Le 17 novembre 2016



Claude RICCI
Commissaire aux Comptes